



Etape bien balisée, avec de belles parties boisées et des chemins agréables. On commence à descendre au niveau de l'altitude.

De la mairie d'Anglès, on rejoint D68 direction le Bez, puis la route descente à gauche Peybarthés et peu après au niveau de l'étang le chemin à droite **0,9km**, qui s'enfonce dans un petit bois. En suivant le balisage sur des chemins à travers bois et champs, à **3km** on franchit un petit cours d'eau dans le bois, puis lieu-dit les Sires 4,1km, peu après on traverse D61 pour continuer tout droit. Au débouché sur route **6,8km** tout droit, puis à gauche. On arrive à un étang **7,7km** à proximité du bourg de Bouisset où il y a des **tables et bancs**.

On arrive sur route et peu après on passe devant le cimetière **8,2km** avec **eau** du lieu-dit Bouisset. Après 150m, on quitte D53 pour prendre à droite un chemin tracteur que l'on suit à travers parties boisées et champs. On ne passe pas très loin du bourg Le Riallet **12,1km**, **attention** à cet endroit croisement du GR36 avec le GR653, on prend sur la droite la portion commune aux deux GR, qui se séparent 1km plus loin.

On poursuit sur chemin, et au débouché sur route **16,8km** tout droit dans le prolongement, puis le large chemin, pour ensuite déboucher à Boissezon **20,5km**, **table et bancs** à l'ombre à l'entrée **abri avec bancs** au centre et quelques commerces. On traverse pour prendre en face la rue descendante du Pont Rodier et après le pont à droite sur la voie montante à travers bois. On traverse D110 **21,7km** pour prendre le chemin de Galinié, on passe à proximité du château de Roqueperlic **23,1km**, puis on entre dans Noailhac. Sur la place de la mairie **bancs et eau** et **toilette publique** avec **eau**, à l'arrière de la mairie, dans la cour.